



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 27 novembre 2023 à 19 h 00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	27

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, BOUKHECHAM Amor, BOURGUE Michèle, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danielle, ROUSSIER Michel, MANDINE David, URAS Patrick, AYME Michel, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : VANHALST Philippe donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, LEBRE Jean-Marie donne pouvoir à RICARD Isabelle, JEAN Nathalie donne pouvoir à JEAN Didier, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à MICHELOTTI Marie-Line, LAFOND Emilie donne pouvoir à VAILLAT Fanny, SERAFINI Audrey donne pouvoir à DIOP Alix

Conseillers Municipaux absents : ROBERT Astrid, MILAD Lydie

Délibération N° 2023/101-

OBJET : Décision Modificative N° 3 du Budget principal de la Commune - année 2023

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Informe l'assemblée que les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent de nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales tout en respectant l'équilibre du budget.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de la section fonctionnement et celle en investissement du budget principal de la Commune concernant les opérations suivantes :

- subvention supplémentaire au CCAS
- prolongation du logiciel ARPEGE pour le service enfance / jeunesse
- recette suite à la vente d'un terrain (compte 2111)
- ajustement comptable pour l'opération du Parc des adrechts (avances aux entreprises à payer au chapitre 23, les crédits sont retirés du chapitre 21)

Vu la Commission des finances du 24 Novembre 2023,
Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°3, arrêtée comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60623-251 : Alimentation	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-739223-0 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0.00 €	7 100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	7 100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-0 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	83 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	83 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6512-20 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0.00 €	15 600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657362-523 : CCAS	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	65 600.00 €	0.00 €	0.00 €
R-775-0 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	500.00 €	0.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	500.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	83 200.00 €	82 700.00 €	500.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-024-0 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
D-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111-020 : Terrains nus	0.00 €	4 160.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152-823 : Installations de voirie	800 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21533-816 : Réseaux câblés	5 660.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	805 660.00 €	4 160.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-823 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	800 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	800 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	805 660.00 €	806 160.00 €	0.00 €	500.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 7/12/83
Et de la publication ou notification le ...7/12/83